TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
Sommaire	7
AVANT-PROPOS	9
Abréviations	13
Introduction générale	15
PREMIÈRE PARTIE - De l'État tiers au procès de délimitation maritin	ne
Introduction de la première partie	25
Chapitre premier – L'État tiers juridiquement intéressé	29
Section I. – Introduction	29
ENTRE INTÉRÊT JURIDIQUE ET INTÉRÊT MATÉRIEL A. – L'identification des principes et règles de la délimitation maritime : l'intérêt du Tiers	29
pour le droit objectif	30
 L'intérêt pour le contenu du droit international coutumier confronté aux jugements déclaratoires et à l'intérêt 	
pour l'interprétation des traités	

C. – La délimitation	maritime mettant les délimitations
antérieures en	question : la permutation des rapports
de voisinage di	u tiers

1. La permutation des rapports de voisinage

2. Jusqu'où délimiter en présence

inévitablement, en cause ses intérêts

juridiques.....

d'un État tiers ?

52

66

70

96

98

ne met pas, en tant que telle, en cause	
les intérêts juridiques du tiers	73
i. Les positions des participants	
dans les procès	73
ii. La jurisprudence	83

permutees : entre nullite,	
inopposabilité et extinction	93
D. – La délimitation maritime fixant un point triple :	

l'établissement de trois rapports de voisinage......

2. Le sort des délimitations antérieures

1.	La délimitation en l'absence de délimitations
	maritimes antérieures établies avec l'État
	tiers : le refus constant de fixer
	un point triple
9	La délimitation on présonge de délimitations

⊿.	ца	definitation en presence de definitations	
		maritimes antérieures établies	
		avec l'État tiers : un point triple	
		par implication au point d'intersection?	99

i. La délimitation qui coupe un point intermédiaire d'une délimitation antérieure	101
ii. La délimitation qui coupe un point extrême d'une délimitation antérieure ou son extension théorique	105
3. La fixation d'un point triple met, en principe, en cause les intérêts juridiques du tiers	119
E. – Les circonstances macrogéographiques : la délimitation maritime tenant compte	120
du littoral du tiers	120
des circonstances macrogéographiques	122
i. La position des participants aux procès	122
ii. La jurisprudence	136
2. L'examen des circonstances macrogéographiques est susceptible de mettre en cause les intérêts juridiques d'États tiers	150
F. – L'identification de la zone maritime pertinente aux fins de délimiter et la vérification de l'absence de disproportion : les implications	
pour les prétentions du tiers	153
à des États tiers	154
 Une opération inévitablement approximative qui ne met pas en cause les intérêts 	
juridiques d'États tiers	175
pour les prétentions du tiers	182
 Un statut juridique, contrairement à une circonstance pertinente aux fins de délimiter, 	
n'est pas une affaire d'espèce	184

2. La détermination du statut juridique d'espaces ou formations maritimes est susceptible de mettre en cause les intérêts juridiques d'États tiers	187
H. – L'interprétation de la Déclaration de Santiago et d'autres traités trilatéraux : les implications pour les prétentions de la troisième Partie	197
 L'interprétation des traités négociés lors des conférences de Santiago et de Lima met en cause les intérêts juridiques de l'Équateur 	198
2. L'échange de notes du 2 mai 2011 et ses conséquences sur l'intérêt équatorien	202
SECTION III. – LES DÉLIMITATIONS MARITIMES NÉGOCIÉES ET LES DÉLIMITATIONS DÉCIDÉES : ENTRE INOPPOSABILITÉ MANIFESTE ET OPPOSABILITÉ PARTIELLE	206
A. – L'État Partie et l'État tiers confrontés aux délimitations maritimes négociées : la base relative et relationnelle des traités	206
1. L'État tiers qui tire profit des délimitations maritimes négociées : le rejet de la théorie de la renonciation erga omnes et les arguments visant à obtenir l'égalité de traitement	207
i. Le tiers qui souhaite se subroger à une Partie à une délimitation maritime permutée	207
ii. Le tiers qui souhaite bénéficier de l'égalité de traitement	233
2. L'État Partie qui tire profit des délimitations maritimes négociées : une circonstance non-pertinente aux fins de délimiter B. – L'État Partie et l'État tiers confrontés	238
aux délimitations maritimes décidées : la relativité de l'effet relatif de la chose jugée	247
SECTION IV - CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	253

NDISPENSABLI	Σ
Section II. – I	NTRODUCTION
	AUX TRAITÉS MULTILATÉRAUX
jurida	ique « objet même » de la décision
1. La	détermination de la responsabilité du tiers : préalable nécessaire à la résolution de la controverse soumise à décision
	 i. L'affaire de l'Or monétaire pris à Rome en 1943 : un différend à l'égard duquel « deux États seulement, l'Italie et l'Albanie, sont directement intéressés »
	ii. L'affaire relative à Certaines terres à phosphates à Nauru : le lien « temporel » et « logique » sous-jacent au principe de l'Or monétaire
	iii. L'affaire du Timor oriental : l'affermissement conceptuel confronté à l'application pratique controversée
	iv. La jurisprudence subséquente : les défendeurs récalcitrants confrontés au test du préalable nécessaire
2. Le	constat de l'existence d'un conflit d'obligations ou de l'invalidité d'un traité : au-delà du test
dans	du préalable indispensable serves relatives aux traités multilatéraux les déclarations d'acceptation de la juridiction
	Cour : l'élargissement du cercle des Parties pensables au procès

SECTION III LA JURISPRUDENCE RELATIVE	
AUX DIFFÉRENDS MARITIMES : LA PROTECTION	
DE L'ÉTAT TIERS AUX PROJECTIONS CÔTIÈRES	
CHEVAUCHANTES AU-DELÀ DE LA RELATIVITÉ	
DE LA CHOSE JUGÉE	296
A. – Les délimitations maritimes et frontières terrestres	
décidées en termes absolus : les vraies délimitations	
à l'aune du principe de l'Or monétaire	
et des effets « indirects » des décisions	299
1. L'exercice complet de la compétence :	
l'absence de différends avec le tiers	304
2. L'exercice partiel de la compétence :	
l'existence de différends avec le tiers	313
B. – Les délimitations maritimes décidées en termes	
hypothétiques : les lignes d'exclusion ou fausses	
délimitations à l'aune de la bonne administration	
de la justice et de l'exercice de la fonction	
juridictionnelle	326
Section IV Conclusion intermédiaire	335
DEUXIÈME PARTIE	
- De l'État intervenant dans le procès	
de délimitation maritime	
Introduction de la deuxième partie	341
CHAPITRE TROISIÈME - L'ÉTAT INTERVENANT NON-PARTIE	349
Section I Introduction	349
Section II L'objet de l'intervention en qualité	
DE NON-PARTIE : LA PROTECTION DES INTÉRÊTS	
JURIDIQUES DE L'ÉTAT INTERVENANT	352
$AL'intervention\ et\ sa\ fonction\ informative: porter$	
à connaissance pour sauvegarder l'intérêt juridique	
en cause	353
1. La définition négative de l'objet précis	
de l'intervention	354

2. La définition positive de l'objet précis de l'intervention	356
B. – Le cheminement jurisprudentiel : du rejet à l'acceptation de l'intervention en qualité de non-Partie	359
Le rejet : le soi-disant devoir maltais de soumettre son intérêt juridique à décision	359
2. Le souci de ne pas prendre position : la soi-disant reconnaissance inéluctable des droits souverains italiens	363
3. L'acceptation : l'objet tout à fait approprié des interventions nicaraguayenne et guinéo-équatorienne	371
C. – Les étapes de l'intervention : l'utilité ou la futilité d'admettre l'intervention une fois la procédure relative à son admission achevée	373
1. La futilité de la deuxième étape	374
2. L'utilité de la première étape	389
Section III. – Les conséquences de l'intervention en qualité de non-Partie : le statut de l'intervenant et les effets de la décision	200
À SON ÉGARD	396
A. – Le statut de l'État intervenant : ni tiers ni Partie, mais participant avec un rôle spécifique	396
1. L'intervenant « as a third party » et la « Partie intervenante » : l'ambiguïté des termes	397
i. « As a third party » : en tant que « tierce Partie » ou « troisième Partie » ?	397
ii. La « Partie intervenante » : une autre Partie au procès ou un statut propre distinct ?	402
2. L'intervenant : son statut et ses droits procéduraux	406
i. L'intervenant au sens de l'article 63 du Statut	406

ii. L'intervenant non-Partie au sens	
de l'article 62 du Statut	411
B. – L'effet de la décision : L'État intervenant lié	414
Section IV Conclusion intermédiaire	420
Chapitre quatrième - L'État intervenant Partie	427
Section I. Introduction	427
Section II. – L'objet de l'intervention en qualité de Partie : la reconnaissance des droits	
DE L'ÉTAT INTERVENANT	432
A. – Le cheminement jurisprudentiel : entre rejet et acceptation de l'intervention en qualité de Partie	432
$BL'intervention\ et\ l'introduction\ d'un\ nouveau$	
différend : vers une remise en ordre	441
Section III L'intervention à l'aune	
DU CONSENSUALISME : LA QUESTION	
DU « LIEN JURIDICTIONNEL »	447
Section IV Conclusion intermédiaire	453
Conclusion générale	457
BIBLIOGRAPHIE	467
Index des matières	485
INDEX DE LA JURISPRUDENCE	491
INDEX DES TRAITÉS	505